

No.

14588-02

NOM

Collège Régional L'Anse-au-Loup
Campus Drummondville

CONVENTION COLLECTIVE INTERVENUE ENTRE

D'UNE
PART

COLLEGE REGIONAL BOURGCHEMIN - CAMPUS DE DRUMMONDVILLE

Nom du Collège

ET

D'AUTRE
PART

LE SYNDICAT DES PROFESSEURS DU COLLEGE REGIONAL

BOURGCHEMIN - CAMPUS DE DRUMMONDVILLE

Nom du Syndicat

Certificat d'accréditation numéro:

14588-2



Les parties, selon la loi des Collèges d'enseignement général et professionnel (Loi 21, SQ 1966-1967, chapitre 71 et amendements ou en vertu de la loi 91 sanctionnée le 19 juin 1975) conviennent d'appliquer l'entente intervenue le 26 mai 1980 entre le Comité patronal de négociation des Collèges et le Gouvernement du Québec d'une part, et la Fédération des Enseignants de C.E.G.E.P. (C.E.Q.) d'autre part.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé ce 28 ième jour
du mois de mai 1980.

Jos Achambault

Suzanne Grenier

Pour le Collège

André Blagden

André Bruny

Pour le Syndicat

Lionel Beaudry
Pour le Gouvernement du Québec

